

86e ANNEE  
N° 6

JUIN 1992



*Péyese*

WERY-GUILLAUME Marie-Thérèse  
Lijsterbessenlaan, 24  
3090 OVERIJSE

PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITEUR - SECRETARIAT : Mme L. VANDERMEIREN, place Terdelt, 2  
Bte 8 - 1030 Bruxelles.  
Tél. 215.77.70 après 19 heures.

Bureau de dépôt : BRUXELLES 15.

ORGANE DU CERCLE PEGASE

Association sans but lucratif

Fondé en 1906 - Société Royale

Affilié à la Fédération Belge du Cyclotourisme

-----

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 CERCLE PEGASE  
Bruxelles - Tél. 215.77.70

COTISATION : 350 francs.

ASSURANCE FACULTATIVE : 60,- francs - pédestre

80,- francs - pédestre + cycliste

\* \* \* \*

I M P O R T A N T

Samedi 22 août - Croisière sur l'Escaut

-----  
Voir articulet page 8.

Réservation dès parution du bulletin auprès de M. GOSUIN,  
tél. 672.74.67.

Week-end de Toussaint à Rethel organisé dans le cadre de  
-----  
la diagonale Nord- Ardenne : voir articulet page 7.

Inscription chez L. VANDERMEIREN, tél. 215.77.70.

A T T E N T I O N ! ! Inscrivons-nous à temps.

N'oubliez pas la séance du lundi 1er juin où aura lieu la projection des dias de Robert GESQUIERE, sujet : "Le Berry" et du film Super 8 de Maguy GOSUIN, sujet : "La Route de Jacques Coeur".

14 - Belgique Insolite. Inscription pour le car chez A. MOYSON.  
Tél. 521.82.67.

21 - Du Nord à l'Ardenne - 6ème étape. Inscription pour le car chez L. VANDERMBIREN. Tél. 215.77.70.

28 - Les Boucles Luxembourgeoises - 6ème étape. Inscription pour le car chez J.M. COLLARD. Tél. 267.23.95.

5 juillet - Vallée du Geer avec visite du Fort d'Eben-Emael.  
Inscription pour le car chez J. OPDEBEECK. Tél. 720.54.31.

NOTRE ASSEMBLEE MENSUELLE DU LUNDI 1er JUIN A 20 HEURES.

Réunion dès 20 heures au "'t Kapiteintje", rue Ste-Catherine, 30 à 1000 Bruxelles. Tél. 511.71.58.

L'assemblée sera ouverte à 20h30' précises avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 4 mai ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Divers ;
5. Projection des dias de R. GESQUIERE et du film de M. GOSUIN.  
Sujets : "Le Berry" et "La Route de Jacques Coeur".

Le Comité se réunira le jeudi 4 juin à 20h30 à la Brasserie "La Régence", place F. Cocq à 1050 Bruxelles. Tél. 511.24.78.

EXCURSIONS CYCLISTES DU MOIS DE JUIN

Responsable : Pol BROIER, avenue des Gerfauts, 2 - bte 9,  
1170 Bruxelles. Tél. 660.83.37.

Toutes les promenades, tant du dimanche que du jeudi, sont circulaires. Sauf indication contraire, elles comportent environ 30 km le jeudi et 60 km le dimanche.

Le jeudi, la réunion a toujours lieu à 14h et le départ à 14h15.

Jeudi 4 - Réunion place Wiener, Boitsfort.  
Pilote à désigner sur place.

Dimanche 7 - Pentecôte - Réunion 9h30 Florefe (place).

PN Maredsous.

Pilote : R. LEONARD.

- Lundi 8 - Réunion 9h30 Haacht (place). PN Holsbeek.  
Pilote : J. GALLET.
- Jeudi 11 - Réunion Allée du Rouge-Cloître, Auderghem.  
Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 14 - Réunion 9h30 église Oelegem. PN Wechelderzande  
(taverne Steenhove). Pilote : SONIA.
- Jeudi 18 - Réunion Drève de Lorraine. Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 21 - Réunion 9h30 église Oudenburg. PN Nieupoort.  
Pilote : J. HANAPPE.
- Jeudi 25 - Réunion place Wiener, Boitsfort. Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 28 - Réunion 9h30 église Everberg. PN Boortmeerbeek.  
Pilote : G. HENROTTE.
- Jeudi 2 juillet - Réunion Allée du Rouge-Cloître, Auderghem.  
Pilote : P. BROIER.

NOS EXCURSIONS DOMINICALES DU MOIS DE JUIN

-----

- P - Promenades, responsable : A. MOYSON, rue V. Rauter 174,  
1070 Bruxelles. Tél. 521.82.67.
- R - Randonnées, responsable : L. VANDERMEIREN, place Terdelt, 2  
bte 8, 1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70.
- Week-end de Pentecôte - Séjour à Wimereux  
Pilote : J. OPDEBEECK + pilote à désigner sur place.
- 6 - Réunion à Bruxelles-Central (arrêt des Europabus) à 7h45. Dé-  
part en car à 8h précises pour le Cap Gris-Nez via Dunkerque  
et Calais. Dune de Châtelet, Wissant, PN, Ferme Herleu, Sombre,  
Côte 104, Escalles, Cap Blanc Nez, Sangatte. 23 km.  
Rejoindre Wimereux en car + installation à l'hôtel.
- 7 - Départ en car depuis l'hôtel pour Herbinghem, vallée St Bertin,  
vallée Damie, La Converserie, Brunembert, PN, Bournonville,  
vallée de la Liane, Forêt du Montpas, Dèvres. 21 ou 25 km.  
Retour en car vers Wimereux.
- 8 - Départ en car depuis l'hôtel pour Pittefaux, Hurlevent, Baucres,  
Henne, Wacquenghen, Slack (prise en charge par le car pour le  
PN à Audresselles, Onglevert, Warinetun, Wissant. 18 ou 21 km.  
Retour en car vers Bruxelles.
- 7 - Pour Tous - Réunion à 9h30 à Drogenbos (terminus tram 52 - ce  
tram passe gare du Nord à 8h48, gare du Midi à 8h56). Départ  
à 9h45 précises. Drogenbos, Ruisbroek, Canal Bruxelles-Char-  
leroi, Domaine de Huizingen, PN, Bruineput, Château de Beersel,  
La Senne, Drogenbos. 20 km. Pilote : J. SPLINGARD.

- 8 - Pour Tous - Réunion à 9h30 à St Kwintens-Lennik (Markt).  
Le pilote vous attendra à l'arrivée du bus. Bus LK à 9h10 place Rouppe, 9h12 gare du Midi, 9h20 place Bizet (Métro Bizet). Arrivée à 9h37 à St Kwintens-Lennik. Départ de la balade à 9h40. Promenade circulaire dans le Payottenland avec PN à Gooik. 20 km. Pilote : A. MOYSON.
- 10 au 20 - Voyage en Corrèze. Réunion à 7h rue Cardinal Mercier (gare Centrale). Départ à 7h30 précises. Pilote : M. GOSUIN.
- 14 - P + R - La Belgique Insolite. Réunion à l'Atomium à 7h40. Départ à 7h45 pour la gare Centrale (arrêt des Europabus). Réunion gare Centrale à 8h. Départ à 8h10 précises pour Heuveland, Wijtschate, Hollebeke, PN, Palingbeek, Ypres.  
"P" 21 km. Pilote : A. MOYSON.  
"R" 26 km. Pilote : Martine COPPENS.  
Pour inscription, voir en tête de la revue.
- Promenade circulaire du dimanche après-midi. Réunion à 14h15 place Wiener à Boitsfort (tram 94, bus 41, 42, 95). Départ à 14h30. Promenade de 8 km en forêt de Soignes.  
Pilote : R. GROLLET.
- 21 - P + R - Du Nord à l'Ardenne - 6ème étape - Tour du Lac du Val Joly. Réunion gare Centrale (arrêt des Europabus) à 7h45. Départ en car à 8h précises pour Eppe-Sauvage. "P" Château Maillard, Les Roquettes, La Fausse-Terre, Liessies, PN (prévoir des francs français), Forêt domaniale de l'Abbé, Val Joly, Eppe-Sauvage. 20 km. Pilote : J. SPLINGARD. "R" Même région, même PN, mais 25 km. Pilote : L. VANDERMEIREN.  
Pour inscription, voir en tête de la revue.
- Pour Tous - Réunion station Schuman SNCB à 7h40. Départ en train à 8h01 pour Lustin. Arrivée à 9h. Lustin village, Bois d'Arche, Bois de Sèche-Fosse, Maillien, PN, Mont-sur-Godinne, Lustin. 20 km. Pilote : F. LEQUEUX.
- 28 - P + R - Les Boucles Luxembourgeoises - 6ème étape. Réunion à l'Atomium à 7h30. Départ à 7h35 pour la gare Centrale (arrêt des Europabus). Réunion à la gare Centrale à 7h45. Départ à 8h pour Esch-sur-Sûre, Burschenterbesch, Petzbech, Haemeschterboesch, Heiderscheid, PN, Ringel, Dirbach, Bouschttert, Bourscheid. "P" 20 km. Pilote : J.M. COLLARD. "R" Même région, 25 km. Pilote : J.M. VAN HANDENHOVE.  
Pour inscription, voir en tête de la revue.
- Pour Tous - Rendez-vous à Chaumont-Gistoux Centre à l'église à 9h40 à l'arrivée du bus. Le pilote vous attendra à Chaumont-Gistoux à l'arrivée du bus. Départ du bus E pour Eghezée de la gare du Q.L. à 8h35, passage à Hankar à 8h46, bd. du Souverain à 8h50. Chaumont-Gistoux, Ocquièrre, Griplotte, Bois de Chaumont, Longueville, PN (café de la Laiterie, tél. 010/88.99.44), Chau. de la Baquelaine, Chap. du Chêneau, Hèze, Bois de Glabais, Fme. du Fort du Voile, Bois de l'Etoile, Inchèbroux, Chaumont-Gistoux. 21 km. Pilote : P. DE PRINCE.
- Promenade circulaire du dimanche après-midi. Réunion à 14h15 à Tervuren (terminus tram 44). Départ à 14h30. Promenade de 8 km en forêt de Soignes. Pilote : J. DRIESENS.

5 juillet - P + R dans la région d'Eben-Emael (vallée du Geer).

Cette excursion sera combinée avec la visite du Fort d'Eben-Emael (position défensive pendant la campagne des 18 jours - mai 1940). Détails dans le prochain bulletin.

Pilotes : J. OPDEBEECK et J. SPLINGARD.

Pour inscription, voir en tête de la revue.

## R A N D O P L U S

-----

Martine et Joël COPPENS répondront avec plaisir à toute demande de renseignements. (Tél. 02/465.12.78).

### REMARQUES IMPORTANTES

- Il est recommandé de prévoir pique-nique et boissons lors des randonnées.

- Les chiens ne sont pas admis lors des excursions.

6 - 7 - 8 - Week-end itinérant dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Logement en auberge de jeunesse.

Date limite d'inscription : 17 mai. Nombre de places limité !

Samedi 13 - Cyclotourisme à Turnhout. Location de vélos S.N.C.B. Les intéressés sont priés de contacter Martine et Joël avant le mercredi 10 juin. Réunion gare Centrale à 8h20. Départ en train à 8h46 (via Malines).

Dimanche 21 - Région de Houyet. Réunion Q.L. à 7h20. Départ en train à 7h42 (via Dinant).

Samedi 27 - Les Cantons de l'Est. Réunion gare Centrale à 7h30. Départ en train à 7h52 (via Verviers).  
Se munir d'une carte Z.

### NOS PROMENADES DU MERCREDI DU MOIS DE JUIN

-----

Responsable : L. VANDERMEIREN, place Tardelt, 2, bte 8 -  
1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70.

Tél. M. GOSUIN : 672.74.67.

Toutes les excursions sont circulaires.

3 - Départ à 11h d'Anderlecht-Parc de la Pede, Drève Olympique (bus 47, arrêt Neerpede). PN à Sint-Anna-Pede au Café "Bregelhof", Rollestraat 83 (petite restauration possible).  
± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.

- Départ à 10h50 de Wolvertem-Gemeenteplein (bus L barré 505 à Bruxelles-Nord à 10h10, Ribeaucourt à 10h16, Bockstael à 10h23, Wolvertem-Gemeenteplein à 10h44). PN à Mollem, Voetballokaal.  
± 16 km. Pilote : L. VANDERMEIREN.

10 - Départ à 10h45 de Linkebeek, château Calmijn, terminus du tram 52. PN à Huizingen, café Boelekevis.  
± 16 km. Pilote : L. PORTA.

- 17 - Départ à 11h des Quatre-Bras (tram 44, Montgomery à 10h35).  
PN à Tervuren-Parc au Café "Aan de Bootjes" (petite restauration possible). ± 12 km. Pilote : J. DAVRIL.
- Départ à 10h15 d'Overijse-Eglise (bus E 543 au Q.L. à 9h35, bd. Général Jacques à 9h43, Hankar à 9h45, Overijse-Eglise à 10h07). PN à Terlaenen. ± 16 km. Pilote : L. VANDERMEIREN.
- 24 - Départ à 11h de Strombeek-église, bus G barré au Nord à 10h35, à Strombeek-église à 10h48. PN à Grimbergen au Café "Lammekeshoeve", Veldkanstraat 100 (petite restauration possible). ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.
- Départ à 10h55 de la Petite-Espinette (bus R534 à Aumale à 10h14, gare du Midi à 10h20, Bascule à 10h36, Petite Espinette à 10h49). PN à Auderghem au Centre Sportif de la Forêt de Soignes, chaussée de Wavre 2057. ± 16 km. Pilote : L. PORTA.

NOS EXCURSIONS DU SAMEDI APRES-MIDI DU MOIS DE JUIN

Responsable : A. MOYSON, rue V. Rauter, 174, 1070 Bruxelles.  
Tél. 521.82.67. Toutes les réunions ont lieu à 14h15' et les départs à 14h30'. Toutes les promenades sont d'environ 10 km.

- 6 - Promenade circulaire en campagne. Réunion au dépôt des bus chaussée de Ninove à Dilbeek (bus N 528 à 13h50 rue des Halles, passage gare de l'Ouest à 13h58, bd. Mettwie à 14h03).  
Pilote : A. MOYSON.
- 13 - Réunion à Tervuren-Parc (terminus tram 44). Pilote : A. WERY.
- 20 - Réunion à Groenendaal-gare (train au Q.L. à 14h23, arrivée à 14h35 ou bus L366 à Ixelles, place Ste-Croix à 14h10 ou Boitsfort-Etangs à 14h21, arrivée à Groenendaal-Laiterie à 14h28).  
Pilote : A. MOYSON.
- 27 - Réunion à Auderghem, Trois Couleurs (avenue Isidore Gérard, tram 44). Pilote : R. GROLLET.

SECTION JEUNES

La section accueille les membres de 18 à 35 ans.  
YVES (647.44.58) et BERNARD (759.24.09) se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignements sur les activités de la Section "JEUNES".

E C H O S  
- - - - -

CARNET BLANC

Nous apprenons avec joie le mariage de Chantal HUBER et Philippe ESTIEVENART le 11 juillet prochain (section "Jeunes").  
Nos vœux de bonheur accompagnent le jeune couple.

**CARNET ROSE**  
-----

Le 5 avril dernier un petit ALEXIS est venu faire le bonheur du foyer de nos amis Marc et Christine MOYSON. Nous formons des vœux de bonheur et de santé pour le bébé et félicitons chaleureusement les heureux parents, ainsi que le grand-père, notre ami Augustin.

**CROISIERE SUR L'ESCAUT - Samedi 22 août.**  
-----

Prix : 1.000 BEF, tout compris (car, bateau, repas sans les boissons), à verser avant le 15 juin au compte n° 083-2540113-74 de Marguerite GOSUIN à 1160 Bruxelles.

Réservation obligatoire, avant paiement, dès parution du bulletin en tél. au n° 672.74.67.

**WEEK-END DE LA TOUSSAINT**  
-----

Dans le cadre de la diagonale du Nord à l'Ardenne, il est organisé les samedi 31 octobre, dimanche 1er et lundi 2 novembre un week-end à RETHEL.

Renseignements et inscriptions chez Luc VANDERMEIREN - 215.77.70. Les inscriptions seront prises en considération dès versement d'un acompte de 1.000 BEF à son compte n° 310-4105737-07 avant le 1er juillet prochain.

**"TOUR DES COMBINS"**  
-----

Notre ami Guy CAILLOUX propose une randonnée en montagne du samedi 27 juin au mercredi 8 juillet dans le Valais (Suisse sud) et la Vallée d'Aoste (Italie nord).

Logement : sous tente et refuges de montagne pendant la randonnée, à l'hôtel les 27, 28 juin et 7 juillet.

Transport : en voitures (motos).

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès de G. CAILLOUX, tél. 02/242.63.59.

**Notre revue mensuelle**  
-----

Certains membres ont récemment émis le souhait de voir améliorer la revue, essentiellement sous le rapport de la lisibilité. On désirait notamment l'emploi d'un caractère plus grand, tout en maintenant le format actuel, jugé pratique.

Le comité a étudié avec soin ce problème. Voici ses conclusions, en partant de l'évidence qu'un caractère notablement plus grand correspond à une augmentation corrélative du nombre de pages.



Il faut noter que le miracle, le mot n'est pas trop fort, de la parution en temps utile, est basé sur :

1. une étroite collaboration de tout le comité réuni, qui effectue la rédaction en séance commune, chacun apportant ce qu'il a été chargé de préparer
2. une première présentation par un membre spécialisé, afin de préparer la tâche suivante
3. la dactylographie et la présentation définitive par la responsable principale, qui est en relation directe avec l'imprimeur, à qui nous payons la réduction photographique, l'impression et le pliage. C'est la même responsable qui, pour réduire la dépense, effectue l'agrafage, l'adressage et le timbrage
4. le postage, par un autre membre du comité.

Toutes ces opérations sont étroitement coordonnées et nécessitent un respect absolu des dates fixées. Tout serait compromis si un maillon de la chaîne venait à manquer. Or, ce qu'on demande, c'est d'alourdir encore la tâche de la responsable principale, dont chacun mesure la difficulté. Exemple : avec le nombre actuel de pages, l'encartage et l'agrafage demandent une demi-journée de travail ; il en faudrait deux, et le tout à l'avenant.

L'effort accompli il y a quelques années pour clarifier nos finances a porté essentiellement sur la revue. En modifiant le format, le mode d'impression et la qualité du papier, on a réduit le coût d'un gros tiers. Maintenant que nous avons de bonnes finances, il ne se conçoit pas de doubler la dépense actuelle.

En 1991, la revue a coûté 103.571 f. C'est la moitié du total des cotisations. Si nous devions payer le travail bénévole ou si nous modifions la présentation dans le sens souhaité, c'est l'ensemble des cotisations qui y passerait. Il faudrait donc augmenter substantiellement la cotisation, ou puiser dans les réserves péniblement constituées et qui seraient vite épuisées.

Le comité sait qu'il pourrait trouver une aide bénévole supplémentaire. Tout en appréciant les offres dans ce sens, et en se réservant d'y avoir égard s'il le fallait, nous pensons que l'introduction de nouveaux maillons dans une chaîne bien huilée, mais fragile, risque de faire plus de mal que de bien. Pour participer à la confection de la revue, il faut être au comité et s'y engager pleinement. Et quant à la tâche de la responsable principale, elle est liée à la situation personnelle de l'intéressée.

Le comité a donc conclu unanimement au maintien du statu quo. Toutefois, après la première amélioration, qui a été le passage à une couverture vert clair, on demandera le prix d'une impression plus nettement noire (cf page 3 du numéro d'avril).

Nous continuerons bien sûr à faire de notre mieux pour offrir une revue suffisamment lisible. Son prix relativement réduit est basé sur beaucoup de dévouement bénévole, mais aussi sur un service dont le coût ne saurait correspondre à une sécurité totale. C'est pourquoi il importe de conserver des réserves financières capables de nous mettre à l'abri au cas où cette sécurité relative venait à manquer, là ou dans d'autres domaines.

A. Reynaerts.

Week-end de Pentecôte à Wimereux

Présentation de la région traversée

Le Boulonnais mérite en effet d'être connu : n'a-t-il pas enchanté Victor Hugo qui écrivait, en 1837 :

*"La route court à travers les plus beaux paysages du monde, les collines et les vallées s'enflent et s'abaissent en ondulations magnifiques - sur les hauteurs, on a des spectacles immenses - la route descend, tout change, on est dans le petit, le limité, le charmant..."*

Le Boulonnais est une enclave creusée par un affouillement dans la carapace de craie. Interrompu par la brèche du détroit, il se continue entre les North et South Downs dans le Weald anglais. La venue au jour de couches plus variées et généralement plus tendres a permis au travail des eaux de sculpter inégalement la surface, faisant apparaître des affleurements de nature diverse.

Bois et prairies se remplacent tour à tour, des rivières courent avec rapidité sur des lits pierreux ; des haies vives où le houx se mêle souvent à l'aubépine et aux saules encadrent de petits chemins, tandis qu'un peu partout s'éparpillent des maisons longues et basses, à la façade souvent blanchie, au toit de tuiles rouges, dont les fenêtres colorées sont garnies de fleurs ; c'est l'habitat typique du Boulonnais qui se trouve parfois, il est vrai, supplanté par des constructions modernes plus standardisées.

Quelques roches plus dures, d'âge jurassique, sont demeurées en saillie et forment, près de Boulogne, le Mont-Lambert ou les falaises calcaires du Gris-Nez. Mais, au nord de Marquise, ce sont les roches primaires qui affleurent, formant un ultime bombement avant de découvrir une immense étendue plate, au demeurant spectaculaire, qui va jusqu'au Danemark ou l'URSS.

La côte boulonnaise épouse le relief de l'arrière-pays et en marque les multiples changements de structure. Ainsi se relaient les falaises calcaires battues par la mer (La Crèche, la Pointe-aux-Oies, le Gris-Nez), les estuaires (Liane, Wimereux, Slack), les dunes, dont certaines sont gérées par le Conservatoire National du Littoral (Slack), les promontoires crayeux (le Blanc-Nez).

Le Boulonnais fut sans doute habité dès l'âge de la pierre taillée, mais c'est seulement avec les Romains que la région entre dans l'histoire. Le plus important des ports, Portus Itius, était vraisemblablement Boulogne (à moins qu'il s'agisse de Wissant). C'est de là que César tenta de partir vers l'Angleterre. Mais c'est l'empereur Claude qui réussit à créer une province romaine en Grande-Bretagne et qui fit de Gesoriacum (Boulogne) le port d'attache de la "Classis Britannica".

Les Saxons et les Francs, d'abord envahisseurs, s'installent ensuite de façon définitive. Le Christianisme tire profit du passage des missionnaires vers l'Angleterre. C'est en 633, ou 636 qu'arrive au port une barque sans pilote portant la statue de la Vierge, qui allait être à l'origine d'un culte quasi-universel. Toutefois ce n'est qu'à partir du XIIIe siècle que Notre-Dame-de-Boulogne s'illustra surtout.

Pendant tout le Moyen-Age, le Boulonnais est le cadre de luttes diverses, mais, à la veille de la Révolution, Boulogne est assez prospère. Les marins boulonnais ne manquent pas de travailler pour leur part à défendre la nation en danger. L'Anglais est, plus que jamais, l'ennemi héréditaire et les corsaires vont s'en donner à cœur-joie, d'autant qu'avec l'épopée napoléonienne, Boulogne va retrouver un rôle militaire. Les troupes de la Grande Armée y sont concentrées. Napoléon lui même habite un moment le château de Pont-de-Briques et la Colonne de la Grande Armée rappelle, ainsi qu'un petit monument situé près de la falaise, à Terlincthun, la distribution solennelle des insignes de la Légion d'Honneur par Napoléon.

La guerre de 1914-1918 cause des dégâts relativement peu importants, surtout par rapport à ceux de 1939-1945. Encore maintenant, les vestiges de cette dernière guerre sont nombreux : tout le littoral est encore parsemé de blockhaus et même l'arrière-pays conserve les traces des ouvrages militaires dont le principal but était d'empêcher un débarquement allié dans ce secteur, et, également, d'attaquer l'Angleterre qui, rappelons-le, n'est qu'à une quarantaine de kilomètres, au moyen des V1. La concentration de la défense allemande explique l'intensité des bombardements qu'a subis toute la zone côtière et l'on remarque que, dans de nombreux villages, la quasi-totalité des maisons n'a pas quarante ans.

Heureusement, l'histoire du Boulonnais ne retient pas que les souvenirs liés aux guerres. Le patrimoine architectural n'offre pas moins d'intérêt. Il y a de nombreuses églises anciennes dont certaines sont si discrètes et modestes qu'elles échappent au touriste pressé. Citons Pittefaux, le Wast, Houllefort. D'autres forment des sortes de forteresses, comme à Audresselles, Longueville, Naringhen, Licques.

On ne saurait passer sous silence de nombreux châteaux (qu'on ne visite pas), mais dont l'aspect extérieur mérite qu'on s'y arrête un instant : le château d'Odre, près de la Capelle, le château de Colembert, celui de Wierre-au-Bois, de Souverain-Moulin (Pittefaux), ceux de la vallée du Denacre (Wimille) etc... Tout ce patrimoine concourt à faire du Boulonnais un pays accueillant, ce qu'avaient compris des hommes qui, tels Sainte-Beuve dans sa jeunesse, Charles Dickens, René Bazin, ou le peintre Gil Franco, y résidèrent. Sans doute le tempérament boulonnais, formé par des siècles de lutte, est plus tourné vers la réalité qu'enclin aux jeux de la pensée abstraite, mais le goût des arts n'en est pas pour autant absent.

Actuellement, ce sont encore les richesses naturelles qui sont à la base de l'activité économique. La mer détermine la principale activité de Boulogne : la pêche et la transformation de ses produits.

Rappelons que c'est le premier port de pêche de la Communauté Européenne, c'est aussi le deuxième port de voyageurs de France, après Calais, grâce aux liaisons par bateaux et hovercrafts avec l'Angleterre.

BELGIQUE INSOLITE

Le Palingbeek - Domaine Provincial

En 1863 la Compagnie du Canal de la Lys à l'Yperlee, commença le creusement d'un canal d'Ypres à Comines. Une crête séparait les bassins de la Lys et de l'Yser, elle fut donc entaillée à une profondeur d'environ 16 à 17 mètres. Malheureusement les terres n'étaient pas stables, ce fut l'éboulement. L'on recommença une seconde tranchée et ce fut à nouveau la catastrophe. En 1874 la Compagnie du Canal arrêta les travaux.

Quelques années plus tard, l'Etat reprit les travaux mais la terre a repris le dessus et il y eut à nouveau des éboulements. Suite à des études, l'on construisit un pont posé sur des hauts piliers, qui à son tour s'écroula en 1913.

Pendant la guerre 14-18 une tranchée de 3 km aurait dû devenir le canal Lys à l'Yser, ce fut le champ de bataille de violents combats situé près de Hollebeke.

Après la guerre 14-18 ce fut laissé à l'abandon ce qui, aujourd'hui, laisse la place à une zone naturelle, LE PALINGBEEK, près de Ypres.

Baarle-Hertog - Des flots belges aux Pays-Bas

*Deux polices, deux églises, deux bourgmestres, deux casernes de pompiers... Pourtant, il n'y a que 8.000 habitants à Baarle.  
Portrait d'une étonnante localité qui joue à cache-cache  
avec la frontière entre la Belgique et les Pays-Bas.  
Et fêtera son millénaire l'an prochain.*

Une camionnette des postes néerlandaises qui manque de renverser le facteur belge à vélo : il n'y a qu'à Baarle qu'on voit ça. De même que deux policiers qui patrouillent côte à côte, mais vêtus de deux uniformes différents. On encore deux cabines téléphoniques, l'une vert pomme des PTT néerlandaises, l'autre gris terne de notre RTT nationale.

Baarle, ce n'est pas une, mais deux communes. Enclavée dans les Pays-Bas, à 5 kilomètres de la frontière belge, Baarle-Hertog (en français : Baerle-Duc) constitue un cas unique en Europe. Elle est formée de 25 parcelles, toutes dépendantes de la province d'Anvers, mais 21 sont enchevêtrées dans la localité néerlandaise de Baarle-Nassau... qui est elle-même constituée de 9 parties (dont une enclave en Belgique). En clair, Baarle est un puzzle de 8.300 hectares.

Résultat : dans une même rue, certaines maisons sont belges et d'autres néerlandaises, suivant le tracé des enclaves. Pour s'y retrouver, chaque numéro de maison à Baerle est affublé d'une cocarde tricolore. Tout est réglé ? Pas encore : certaines maisons arborent les deux cocardes... car la frontière, cette vicieuse, passe au milieu du living ! Ou au milieu des champs : un fermier belge a ainsi été mis à l'amende pour avoir administré des hormones à ses veaux. S'il ne s'agissait pas d'une infraction aux yeux de la loi belge, c'en était bien une au regard de la loi néerlandaise. Or les veaux paissaient dans la partie néerlandaise du champ. Élémentaire...

Apparue pour la première fois dans une charte de 992, la terre de Baerle appartenait à la fin du XII<sup>e</sup> siècle au duc de Brabant. En 1198, il la donne au seigneur de Breda ... mais se réserve les parcelles soumises à l'impôt : le village de Baerle. C'est ainsi qu'on distingua Baerle-sous-le-duc, relevant directement du duc de Brabant, et Baerle-sous-Breda, qui devint en 1404 Baerle-Nassau.

Après la conclusion de la paix entre les Pays-Bas et la Belgique, devenue indépendante, une commission mixte belgo-néerlandaise s'attelle en 1839 à fixer la frontière entre les deux Etats. Transférer Baerle-Duc aux voisins du Nord ? Cela signifie déménager également les habitants qui y vivent... et dont certains ont pris une part active aux événements de 1830 : les Belges refusent.

En 1842, les deux gouvernements signent le maintien du statu quo. Quelles nuits blanches pour les cartographes ! Impossible de tracer une frontière nette à travers l'agglomération de Baerle : il faut donc déterminer, au centimètre près, la nationalité de chacune des 5.732 parcelles (8.300 hectares au total), composant les deux communes...

La difficulté de fixer des compensations, mais surtout l'attachement viscéral des habitants de Baerle-Duc à la Belgique, ont contribué à maintenir cette bizarrerie cartographique. Lors de la Première Guerre mondiale, Baerle-Duc est la seule partie de la Belgique (avec la zone située derrière le front de l'Yser) à ne pas être occupée par les Allemands : la neutralité hollandaise les en empêche. L'armée belge s'y installe même afin d'émettre vers l'Yser et de brouiller les communications de l'ennemi. En 1940, les deux Baerle sont occupées. Puis libérées, le 3 octobre 1944, par les forces polonaises. Aujourd'hui, Baerle-Duc (2.000 habitants) est jumelée avec la ville polonaise de Slubice, et sa jumelle Nassau (6.000 habitants) avec Leeuw-Saint-Pierre, dans la périphérie bruxelloise.

Depuis une quarantaine d'années, les deux pays ont renoncé à tout échange de territoires. Ils s'accrochent à une situation qui équivaut à un véritable casse-tête. En tout cas, pour Karel Kersemans, garde-champêtre de Baerle-Duc. Pas question, pour lui, de dresser procès-verbal sur une parcelle néerlandaise. "Le problème, c'est que je suis le seul policier de Baerle-Duc, dit-il. La nuit, la permanence est assurée par les gendarmes belges de Turnhout ou d'Arendonk. Or ils connaissent moins bien les subtilités de la commune ! D'où certains conflits de juridiction."

C'est vrai qu'une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Dans les années 50, la justice néerlandaise désire qu'un propriétaire belge, du nom de Sooy Van den Eynde, applique à ses locataires les normes néerlandaises en matière de loyers (moins favorables que les normes belges). "Mais j'habite sur une parcelle belge", rétorque Sooy. Les Néerlandais ne l'entendent pas de cette oreille. L'affaire est portée devant la Cour internationale de justice. Des juges de plusieurs pays ont dû se pencher sur le sort de 14 hectares, avant de trancher en faveur de la Belgique.

Le statut de Baerle soulève d'innombrables questions juridiques et techniques. Mais chacune trouve sa réponse appropriée. Exemple : le téléphone. Pour appeler la Belgique depuis Baerle-Duc ou vice-versa, pas besoin de former le préfixe international. Mais de Baerle-Duc à Amsterdam, le préfixe des Pays-Bas doit être formé. Et pour appeler la maison d'en face, sur le territoire de Nassau ? Très simple : un préfixe spécial est réservé pour Baerle. Jamais à court d'idées, les deux localités s'adonnent aux avantages comparatifs. Les Néerlandais fournissent le gaz, tandis que les Belges sont responsables des raccordements à la télédistribution. Ainsi, les Belges de Baerle ont le gaz moins cher qu'à Anvers, tandis que les Néerlandais captent davantage de chaînes que leurs compatriotes de Tilburg ou de La Haye.

Certains commerçants ont bien compris l'avantage de s'installer à Baerle. Un supermarché possède ainsi deux entrées, l'une en Belgique, l'autre aux Pays-Bas, et peut proposer ses produits aux meilleurs prix. La commune, qui accueille chaque dimanche des milliers de Néerlandais, est apte à répondre aux besoins d'une population de 60.000 personnes. La contrebande ? Ce temps est révolu. Le "smokkelaartje" (petit contrebandier) n'est plus, aujourd'hui, qu'une praline locale fourrée de choses délicieuses ... et licites.

Baerle voit toujours tout en double : deux polices, deux bourgmestres, deux écoles, deux églises catholiques, deux corps de pompiers et, bien sûr, deux monnaies. Deux mentalités aussi : "Le Belge est né avec une brique dans l'estomac. Il épargnera donc plus facilement qu'un Néerlandais, explique Alfons Cornelissen, le bourgmestre belge, bien placé pour "ethnographier" le peuple batave. Nos vis-à-vis aiment profiter rapidement de leur argent. Ils sont économes, mais pas radins comme on le pense." "Les Belges s'habillent chic et savent prendre la vie par le bon bout. D'ailleurs, la plupart des cafés sont du côté belge !", répond en écho l'homologue néerlandais de Cornelissen. Originaire d'Eindhoven, Jan Hendrikkx, 47 ans, a été nommé bourgmestre de Baerle-Nassau, il y a moins d'un an : "J'ai encore du mal à démêler les parties néerlandaises des parties belges", avoue-t-il.

Heureusement, la concertation avec son alter ego est parfaite. "Nous nous voyons plus d'une fois par semaine, poursuit Hendrikkx. Des deux côtés, la bonne volonté est toujours présente, même si nous butons parfois sur des problèmes d'interprétation". Belges et Néerlandais doivent se mettre d'accord sur tout, dans les moindres détails, depuis la facture de l'éclairage public jusqu'au ramassage des ordures. Baerle, laboratoire pour les peuples de l'Est ? En tout cas, des parlementaires moldaves ont fait le voyage pour récolter quelques infos "qui pourraient servir".

Les deux communautés vivent en parfaite harmonie. La moitié des administrés de Baerle-Duc sont d'ailleurs des Néerlandais. Le bourgmestre belge a épousé une Hollandaise. Un ancien couvent accueille le centre culturel et la bibliothèque gérés en commun : "C'est le lieu où nos relations sont les plus intenses", explique le maire batave. Ces liens expliquent le refus des habitants de Baerle-Duc de voir leur commune fusionnée avec l'entité belge de Ravels. Elle a donc pu préserver jalousement son originalité.

Les derniers Belges seraient-ils là, dans ce village entouré, assiégé presque par les Pays-Bas ? "Je suis belge avant tout et je me sens plus proche de la Wallonie, qui est une partie de mon pays, que des Pays-Bas", poursuit le bourgmestre Cornelissen, qui souligne que sa langue n'a rien à voir avec celle parlée par les Bataves. Son accent tranche en tout cas avec celui, guttural et râpeux, de "ceux d'en face". L'an dernier, des étudiants néerlandais en mal de bonnes farces ont simulé l'annexion de Baerle-Duc, allant jusqu'à déployer des drapeaux sur la façade même de la maison communale. Bons princes, ils ont offert une bouteille de vin au bourgmestre. Il a bien ri. Mais lorsqu'on lui parle de fusion avec les Pays-Bas, il n'a qu'une réponse : "Jamais !".

François Janne d'Othée.  
(Le Vif/L'Express du 27.12.1991).